

COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-CESAIRE

COMTÉ DE ROUVILLE, CANADA

PROSPECTUS

Cet établissement, fondé par le Rév. J. A. PROVENÇAL, en 1869, et dirigé par les religieux de Sainte-Croix, est consacré à l'enseignement des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie.

Le cours d'études est de cinq années sans y comprendre la classe préparatoire.

Par un engagement conclu entre MM. les Commissaires d'écoles et la Corporation du collège, la classe de l'arrondissement du village de Saint-Césaire se fait dans le collège même et sous la surveillance de M. le supérieur; ce qui permet de recevoir, dans le pensionnat, des enfants plus jeunes et moins avancés que ceux l'on admet ordinairement dans les collèges.

Les principales branches de l'enseignement sont les langues française et anglaise, le Catéchisme, la Calligraphie, l'Arithmétique en entier, la Géographie, l'Histoire, l'Algèbre, la Géométrie, la Tenue des Livres, la Littérature, le Dessin, des notions sur la Logique pratique, la Sténographie, la Télégraphie et la Clavigraphie.

CLASSE D'AFFAIRES.

Cette classe a pour but de donner aux élèves toutes les connaissances requises pour se livrer à la pratique des affaires. Dans ce département, on s'occupe de ventes, d'achats, d'opérations de banques, et enfin de transactions commerciales de toutes sortes.

On délivre des diplômes aux élèves qui subissent un bon examen.